



Les Mousquetaires

## Communiqué de presse

---

Parc de Tréville, le 12 janvier 2005

### **Les Mousquetaires baptisent leur premier chalutier neuf, le Mariette LE ROCH II**

Les Mousquetaires, via leur filiale Scapêche (Société Centrale des Armements Mousquetaires à la Pêche), baptisent, le mercredi 12 janvier 2005, à Lorient, leur premier chalutier neuf, le Mariette Le Roch II, nom de la mère de Jean-Pierre Le Roch, fondateur des Mousquetaires.

#### **Le Mariette Le Roch II, le premier du trio**

Le Mariette Le Roch II est le premier d'une série de trois chalutiers construits aux chantiers Piriou à Concarneau qui ont pour vocation de renouveler la flotte des Pétrel-Sparfel, (54 et 38 mètres). Tous seront mis en exploitation courant 2005 :

- le Jean-Claude Coulon II en avril, qui porte le nom du partenaire juridique qui a accompagné Les Mousquetaires depuis le début de leur aventure ;
- et le Jack Abry II en août, du nom d'un des fondateurs des Mousquetaires.

#### **Un événement régional, des objectifs nationaux**

Un chalutier d'une telle envergure n'avait pas été inauguré depuis 28 ans sur le port de pêche de Lorient. La construction et la mise en exploitation de ces nouveaux bateaux confirment la volonté des Mousquetaires de poursuivre les investissements engagés il y a 10 ans et de pérenniser l'activité pêche. Cette politique de renouvellement de leur flotte vise ainsi plusieurs objectifs :

- **renouer avec la rentabilité et la performance**
- **garantir l'indépendance d'approvisionnement des Mousquetaires**
- **développer les rayons marée des points de vente alimentaire Mousquetaires**
- **devenir les premiers poissonniers de France**

#### **Les coulisses du chalutier**

Armé par 14 hommes d'équipage, le Mariette Le Roch II va poursuivre le métier de pêche au large selon le système des bases avancées : une base se situe au Nord de l'Ecosse et permet au bateau de décharger sa pêche, déjà triée et conditionnée à bord, toutes les semaines. Ensuite, le transport s'effectue par camion jusqu'à Lorient. Les équipages sont relevés par tiers à chaque marée par avion. Grâce à ce système, le navire peut rester plus longtemps en mer et Les Mousquetaires peuvent garantir une réelle fraîcheur du poisson.

Conçu pour naviguer 346 jours par an, ce chalutier de 45,92 mètres, capturera chaque année près de 2 400 tonnes de poissons qui iront sur les rayons marée des points de vente Mousquetaires.

Le Mariette Le Roch II entamera sa première marée le lundi 17 janvier 2005.

#### **Contact presse :**

Frédéric Thuillier – Responsable des Relations Extérieures – Tél : 01 69 64 12 49.

E-mail : [fthuillier@mousquetaires.com](mailto:fthuillier@mousquetaires.com)